

La Politique Publique De Financement De La Recherche Scientifique Dans Les Etablissements D'enseignement Supérieur En R. D. Congo : Analyse Critique Et Plaidoyer A Partir Du Centre De Recherche De L'institut Supérieur De Statistique De Kinshasa

Freddy KABENA KANDE¹, Pather DINANGA KABEYA², Lauriane LANDU KISENDA³, Tchoupi TOMINADIO MUBENA⁴, Albert OWANDJALOLA LOKOTOLA⁵

^{1,2,3,4} Assistants à l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa « ISS/Kin » en sigle.

Auteur Correspondant : Freddy KABENA KANDE, freddykabena67@gmail.com



Résumé : Cette étude consiste à analyser les effets de la politique publique de financement de la recherche scientifique sur le fonctionnement et la production scientifique des centres de recherche des établissements d'enseignement supérieur en R.D. Congo, à partir du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa tout en identifiant les principales contraintes financières, logistiques et institutionnelles auxquelles font face les centres de recherche scientifique, d'examiner les incidences sur la dynamique des publications académiques et proposer des pistes de renforcement des mécanismes publics de financement de la recherche scientifique. Elle présente l'analyse des enjeux du financement public de la recherche scientifique, de l'examen des défis structurels observés au niveau du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa ainsi que du plaidoyer en faveur d'un renforcement de la gouvernance publique de la recherche scientifique dans l'enseignement supérieur congolais. La méthodologie repose sur l'analyse documentaire des textes légaux et réglementaires, des rapports institutionnels et des données relatives à l'évolution des publications scientifiques entre 2005 et 2025.

Mots-clés : Politique publique ; Recherche scientifique ; Centres de recherche ; Publications académiques ; Enseignement supérieur

Abstract: This study analyzes the effects of public funding policy for scientific research on the functioning and scientific output of research centers in higher education institutions in the Democratic Republic of Congo, using the Research Center for the Higher Institute of Statistics of Kinshasa as a case study. It identifies the main financial, logistical, and institutional constraints faced by scientific research centers, examines their impact on academic publication dynamics, and proposes recommendations for strengthening public research funding mechanisms. The study examines the challenges of public research funding, the structural constraints observed at the Research Center of the Higher Institute of Statistics of Kinshasa, and provides arguments in favor of strengthening public governance of scientific research in Congolese higher education. The methodology relies on documentary analysis of legal and regulatory frameworks, institutional reports, and data on the evolution of scientific publications from 2005 to 2025.

Keywords: Public funding; Scientific research; Research centers; Academic publications; Higher education

INTRODUCTION

Le financement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique est aujourd'hui reconnu comme un facteur déterminant de la compétitivité et du développement durable des nations. A l'échelle internationale, l'investissement en recherche et développement est considéré comme un indicateur clé de la capacité d'un pays à produire des connaissances, à innover et à répondre aux défis sociaux et économiques.

L'UNESCO (1990), recommande aux Etats de consacrer au minimum 1% de leur produit intérieur brut (PIB) à la recherche et développement afin de garantir un système national de recherche viable et performant. Dans les pays de l'OCDE (2023), l'intensité de la recherche et développement atteignait 2,7 % du PIB, avec des sommets à 6,35 % en Israël en 2023 et 5,13 % en Corée du Sud en 2024, plaçant ces deux pays respectivement 1^{er} et 2^{ème} au niveau mondial.

La problématique du financement de la recherche scientifique s'inscrit au croisement des études sur les politiques publiques, la gouvernance de l'enseignement supérieur, la sociologie de la science et l'économie de la connaissance. La littérature internationale souligne largement que la recherche scientifique constitue un levier fondamental de développement, d'innovation, de compétitivité économique et de transformation institutionnelle.

Du point de vue des politiques publiques, Thomas Dye (2017) définit la politique publique comme « tout ce que les gouvernements décident de faire ou de ne pas faire ». Cette approche met en évidence le caractère volontaire ou non de l'action publique dans l'allocation des ressources collectives. Appliquée au financement de la recherche scientifique, cette perspective suggère que le niveau de soutien accordé aux établissements d'enseignement supérieur dépend directement des arbitrages budgétaires, des priorités gouvernementales et des mécanismes institutionnels mis en place par l'Etat.

La littérature consacrée à l'enseignement supérieur africain met cependant en évidence des réalités contrastées. Selon Albach (2007), les universités africaines évoluent dans un environnement marqué par le sous-financement chronique, l'insuffisance des infrastructures scientifiques, la précarité des équipements de recherche et la dépendance croissante envers les bailleurs internationaux. Ces contraintes limitent substantiellement la production scientifique, la compétitivité académique et la capacité d'innovation des institutions universitaires du continent. Les rapports de l'UNESCO (2021) sur la science mondiale confirment cette tendance en soulignant que plusieurs pays africains consacrent une part relativement faible de leurs ressources nationales à la recherche et développement.

La faiblesse des investissements publics affecte plus la formation des chercheurs, la disponibilité des infrastructures scientifiques et la performance globale des systèmes nationaux d'enseignement supérieur et de recherche. En R.D. Congo, la littérature disponible met en évidence des difficultés persistantes relatives au financement de la recherche scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les analyses existantes évoquent notamment l'insuffisance des allocations budgétaires publiques, la faiblesse des mécanismes institutionnels de soutien à la recherche, la dépendance aux financements externes ainsi que les difficultés organisationnelles rencontrées par les centres de recherche universitaires. Néanmoins, malgré la richesse des approches doctrinales et théoriques existantes, peu d'études examinent de manière spécifique l'influence de la politique publique de financement sur le fonctionnement administratif, la performance institutionnelle et la production scientifique des centres de recherche des établissements d'enseignement supérieur en R.D. Congo. Cette insuffisance analytique justifie l'intérêt scientifique de la présente étude, qui prend comme terrain d'analyse le Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (CIRISS). Cette situation demeure préoccupante.

Selon les données de l'UNESCO Institute for Statistics, le pays consacrait 0,406 % de son PIB à la recherche et développement en 2015, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et très loin de l'objectif de 1 % fixé par l'Union Africaine (2020), qui visait à réduire la dépendance scientifique du continent et à promouvoir une recherche endogène, adaptée aux réalités locales. Cette faiblesse de l'investissement public, qui place la R.D. Congo sous le seuil symbolique de 0,5 %, se traduit par des infrastructures de recherche vétustes, un déficit en équipements de laboratoire, et une fuite des cerveaux vers des systèmes plus attractifs.

Malgré la reconnaissance juridique de la recherche par l'Ordonnance-Loi n°82/040 du 5 novembre 1982 et la création récente du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT) en novembre 2022, les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche peinent à mobiliser des ressources suffisantes pour assurer leurs missions fondamentales. C'est dans ce contexte de sous-financement chronique que s'inscrit la présente étude, qui prend pour terrain d'analyse le Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (CIRISS).

Les politiques publiques de financement de la recherche scientifique se heurtent à une contradiction fondamentale. D'un côté, le cadre juridique et institutionnel reconnaît l'importance stratégique de la recherche et de l'autre côté la réalité observée au Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa est tout autre. Avec seulement 0,406 % du PIB national consacré à la recherche selon l'UNESCO (2015), les dotations budgétaires de l'Etat restent insuffisantes et irrégulières. Le Centre fonctionne avec des équipements obsolètes, un personnel chercheur démotivé, et une dépendance quasi exclusive aux financements extérieurs. Cette situation entrave la production scientifique nationale et creuse l'écart avec les standards internationaux.

Dès lors, une question centrale mérite d'être posée : comment la politique publique de financement de la recherche scientifique influence-t-elle le fonctionnement, la performance institutionnelle et la production scientifique des centres de recherche des établissements d'enseignement supérieur en R.D. Congo, comme le cas du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa ?

L'insuffisance d'une politique structurée, durable et adaptée de financement de la recherche scientifique constitue l'un des principaux facteurs explicatifs des difficultés de fonctionnement, des déficits logistiques, des retards éditoriaux et du ralentissement de la production scientifique observés dans plusieurs centres de recherche universitaires en R.D. Congo. A l'inverse, la mise en œuvre de mécanismes publics de soutien financier, logistique et institutionnel serait susceptible de renforcer la qualité, la régularité et l'impact des productions scientifiques nationales.

La présente étude adopte une approche qualitative à orientation descriptive et critique. Ce choix méthodologique se justifie par la nécessité de comprendre, d'analyser et d'interpréter les dynamiques relatives à la politique publique de financement de la recherche scientifique, les réalités institutionnelles des centres de recherche universitaires ainsi que la production scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur en R.D. Congo. La recherche s'appuie principalement sur trois dispositifs méthodologiques : l'analyse documentaire, l'observation institutionnelle et l'étude de cas. L'analyse documentaire a permis d'examiner les travaux scientifiques relatifs aux politiques publiques, au financement de la recherche scientifique, à la gouvernance de l'enseignement supérieur et à la production académique. Elle mobilise également des documents institutionnels, administratifs et réglementaires liés au secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

L'observation institutionnelle a contribué à l'appréhension des réalités opérationnelles du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa, notamment en ce qui concerne les modalités de fonctionnement, les contraintes budgétaires, les capacités logistiques, les mécanismes de publication scientifique ainsi que les difficultés liées au traitement, à la valorisation et à la diffusion des productions académiques.

Cette approche a permis de compléter les données issues de l'analyse documentaire et de renforcer la compréhension contextuelle des enjeux liés au financement et à la gouvernance de la recherche scientifique. Par ailleurs, l'étude de cas a été retenue comme approche empirique privilégiée afin d'analyser, à partir d'une expérience institutionnelle concrète, les enjeux plus larges de la politique publique de financement de la recherche scientifique dans l'enseignement supérieur en R.D. Congo. Le recours au Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa, ne vise pas uniquement l'examen d'une réalité locale, mais permet également d'éclairer les défis structurels auxquels sont confrontées plusieurs structures de recherche scientifique évoluant dans les établissements d'enseignement supérieur du pays.

1. RESULTATS

1.1. Evolution des publications scientifiques du Centre de Recherche de l'ISS Kinshasa (2005-2025), Données institutionnelles inédites.

Année	Articles publiés	N° revue	Périodicité prévue	Mode financement	s/Faits marquants
2004	0		Semestrielle	N/A	Création du Centre
2005	6	Vol.1 N°1	Février	Autofinancement auteurs	Production inaugurale. Dynamique de lancement. 6 articles = preuve capacité initiale.
2006	6	Vol.2 N°2	Février 1 numéro publié sur 2 prévus.	Autofinancement auteurs	Incapacité de produire le deuxième numéro de la revue
2007	7	Vol.5 N°6	1 numéro publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Incapacité de produire le deuxième numéro de la revue
2008	15 + 4 actes des journées scientifiques	-	2 numéros publiés pour les actes des journées scientifiques	Autofinancement auteurs	Actes des journées scientifiques des sections de l'ISS/KIN
2009	6	Vol.7 N°8	Juillet 1 numéro publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Reprise ponctuelle de la revue grâce à effort collectif auteurs. Périodicité non respectée.
2010	0	-	2 numéros non publiés	Arrêt + absence archives	Aucune trace éditoriale
2011	0	-	2 numéros non publiés	Arrêt + absence archives	Aucune trace éditoriale
2012	0	-	2 numéros non publiés	Arrêt + absence archives	Aucune trace éditoriale
2013	10	Vol. 8 N°9	1 numéro publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Incapacité de produire le deuxième numéro de la revue
2014	0	-	2 numéros non publiés	Arrêt + absence archives	Aucune trace éditoriale
2015	10	Vol.10 N°11	Juillet 1 numéro spécial publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Reprise sans calendrier. Irrégularité confirmée.
2016	9	Vol.11 N°12	Juillet 1 numéro publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Stabilité relative. Effort auteurs maintenu.
2017	0	-	2 numéros non publiés	Arrêt faute budget	Aucune trace éditoriale
2018	11	Vol. 12 N°13	Mai 1 numéro publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Reprise sans calendrier. Irrégularité confirmée.
2019	13	Vol.13 N°14	Mars 1 numéro su 2 prévus	Autofinancement auteurs	Stabilité relative. Effort auteurs maintenu.

2020	15 + 5 spécial	Vol. N°15 et N°16	14 et 15	Mai et Décembre	Autofinancement auteurs	Stabilité et respect de la périodicité
2021	7	Vol.16 N°17		Octobre 1 numéro sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Effet lassitude + COVID économique
2022	0	-		2 numéros non publiés	Arrêt + facture en souffrance	Facture impression en souffrance
2023	0	-		2 numéros non publiés	Arrêt + facture en souffrance	Facture impression en souffrance
2024	10	Vol.17 N°18		Juin 1 numéro publié sur 2 prévus	Autofinancement auteurs	Effort auteurs maintenu
2025	0 publié + 7 sous presse	-		2 numéros non publiés	Revue en phase d'indexation non terminée.	7 articles validés scientifiquement mais non publiés.

Source : Centre de Recherche de l'ISS/KIN, données institutionnelles inédites.

L'analyse de la production scientifique du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (CIRISS), révèle l'ampleur du déficit de financement et met également en évidence plusieurs périodes sans information éditoriale documentée, notamment les années 2010, 2011, 2012, 2014, 2017, 2022 et 2023. Par ailleurs, sur 20 ans d'existence, de 2005, année inaugurale, à 2025, la Revue Les Cahiers de l'ISS Kinshasa, organe officiel du Centre, n'a publié que 13 numéros sur 40 attendus pour une périodicité semestrielle annoncée. Soit un taux de parution effectif de 32,5%. Au total, 134 articles publiés + 7 articles sous presse = 141 articles en 20 ans, soit une moyenne de 7,05 articles par an pour l'ensemble du Centre de Recherche. Si l'on estime à 20 le nombre de chercheurs actifs, le taux de publication interne tombe à 0,35 article/chercheur /an, un chiffre qui reflète exactement le taux national de 0,2-0,3 article /chercheur/an.

Avec 13 numéros publiés sur 40 prévus en 20 ans, Les Cahiers de l'ISS Kinshasa fait face aux mêmes contraintes éditoriales que de nombreuses revues universitaires en Afrique subsaharienne : délais d'indexation, coûts de publication en ligne, absence de budget pérenne. Cette réalité quantitative ne préjuge en rien la qualité des 141 articles produits, mais interpelle sur les conditions nécessaires à une diffusion scientifique régulière. Ce faible rendement s'explique donc moins par un déficit de compétences que par 0,406% du PIB national consacré à la recherche et développement et l'inexistence budgétaire du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT), institué depuis l'ordonnance-loi n°82/040 du 5 novembre 1982 et dont le statut d'établissement public a été adopté par décret du Conseil des Ministres le 25 novembre 2022.

La comparaison internationale rend ce constat nécessaire. Alors que l'Université du Ghana à Legon, avec 1% du PIB consacré à la recherche via le GETFund (Ghana Education Trust Fund, 2016), publie plus de 1500 articles par an (University of Ghana, 2024) et que l'Université de Cape Town en Afrique du Sud, dotée de 2,8% du PIB produit plus de 4000 articles par an (University of Cape Town, 2024), l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa plafonne à 7 articles annuels. Sans ligne budgétaire obligatoire de 0,5% à 1% du PIB, sans dotation automatique issue d'une taxe téléphonique sur modèle ghanéen, et sans budget pour l'indexation DOI/OJS, la science restera en République Démocratique du Congo, un acte de résistance individuelle qu'une politique publique.

1.2. Constat du faible financement institutionnel de la recherche scientifique à l'Institut Supérieur de Statistique du Kinshasa

Les résultats recueillis révèlent une faible institutionnalisation du financement de la recherche scientifique à l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa. L'analyse des données documentaires, des archives éditoriales et des informations recueillies auprès des acteurs concernés met en évidence une insuffisance persistante des ressources financières consacrées aux activités de recherche ainsi qu'une absence de mécanismes stables et durables de soutien à la production scientifique.

La production scientifique repose principalement sur l'initiative individuelle des chercheurs, particulièrement des Assistants et Chefs de travaux, qui mobilisent eux-mêmes les ressources nécessaires à l'élaboration et à la publication de leurs projets d'articles, généralement lorsque survient une nécessité de promotion en grade académique. Le Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa fonctionne selon une logique d'autofinancement intégral. Les auteurs des projets d'articles supportent les frais de traitement scientifique évalués à 50 dollars américains par manuscrit. Le processus d'évaluation mobilise un comité scientifique composé de professeurs de l'ISS Kinshasa ainsi que d'universitaires issus d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment de l'UPN, de l'UNIKIN, de la HEC KINSHASA et occasionnellement de l'UNISIC.

Pour chaque projet d'article soumis, trois lecteurs-évaluateurs sont désignés pour assurer la lecture critique, la correction et l'amendement scientifique du manuscrit. Chaque évaluateur perçoit une indemnité forfaitaire de 10 dollars américains. Toutefois, certains membres du comité scientifique estiment cette rémunération insuffisante au regard de la charge intellectuelle et temporelle que représente l'évaluation scientifique. Les ressources résiduelles, estimées à 20 dollars par dossier, contribuent au fonctionnement administratif de centre, notamment aux frais de communication et de mobilité pour atteindre les évaluateurs ainsi qu'à la couverture de certaines fournitures administratives.

Après obtention de trois avis favorables, le manuscrit est déclaré publiable. Cependant, le promoteur du projet retenu doit encore supporter un supplément financier d'environ 50 dollars destiné à couvrir partiellement les coûts d'impression de la revue scientifique. L'étude montre également l'absence quasi-totale d'appui structurel extérieur. Le Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (CIRISS), ne bénéficie ni d'un financement public de l'Etat congolais, ni de partenariats institutionnels, ni de mécanismes de coopération scientifique nationale ou internationale.

Par ailleurs, l'étude met en évidence une insuffisance marquée des capacités matérielles et technologiques du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa. Ce centre ne dispose pas d'équipements informatiques adéquats susceptibles d'assurer de manière autonome les opérations techniques élémentaires liées au traitement éditorial des manuscrits, notamment la saisie finale, la mise en forme documentaire, l'impression des drafts et la préparation matérielle des projets d'articles. Après les corrections scientifiques des manuscrits, le Centre est contraint de recourir à des opérateurs externes pour la production et l'impression des versions provisoires des articles. Cette externalisation des tâches administratives et techniques entraîne des coûts supplémentaires supportés indirectement par le dispositif éditorial du centre, alors que ces opérations préliminaires devraient normalement être réalisées en interne grâce à la disponibilité d'ordinateurs, d'imprimantes et d'autres équipements bureautiques appropriés.

Cette insuffisance technico-logistique illustre la faiblesse structurelle des moyens de fonctionnement du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa et constitue un facteur additionnel de ralentissement du processus éditorial, d'augmentation des coûts opérationnels et de fragilisation de la chaîne de production scientifique institutionnelle.

Cette précarité financière affecte directement la périodicité de publication des Cahiers de l'ISS Kinshasa, revue scientifique semestrielle du centre. En pratique, la publication régulière devient difficile à respecter en raison du coût élevé de production éditoriale. Les grandes maisons d'édition proposent généralement des coûts d'impression oscillant entre 1800 et 2000 dollars américains pour 150 exemplaires, tandis que le coût unitaire d'impression d'une revue varie entre 12 et 15 dollars américains. Face à ces contraintes, le centre est souvent conduit à recourir à des imprimeurs moins coûteux, dont les tarifs se situent entre 8 et 10 dollars américain par exemplaire, parfois au détriment de la qualité éditoriale.

Les données recueillies montrent également que certaines publications ont connu des retards importants en raison de contraintes financières. A titre illustratif, le volume 18, numéro 19, prévu pour l'année 2025 et comprenant sept articles scientifiques validés, demeure sous presse en raison du processus d'indexation de la revue non encore terminé. Cette situation témoigne des difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources nécessaires à la diffusion des résultats de recherche et engendre un phénomène de démotivation progressive des enseignants-chercheurs, lesquels observent une périodicité de publication devenue largement irrégulière, compromettant ainsi la visibilité scientifique, la diffusion des travaux de recherche et la dynamique de production académique institutionnelle.

2. DISCUSSION

Les résultats obtenus confirment plusieurs tendances relevées dans la littérature relative aux politiques publiques de financement de la recherche scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur africains. L'irrégularité des publications, les contraintes de financement éditorial et le découragement progressif des chercheurs traduisent les effets d'une faible capacité institutionnelle de soutien à la recherche.

Les irrégularités observées dans la publication de la revue Les Cahiers de l'ISS Kinshasa, les interruptions éditoriales enregistrées au cours de certaines périodes ainsi que les difficultés de prise en charge des coûts d'impression traduisent l'existence de contraintes financières structurelles. Ces résultats corroborent les travaux qui considèrent le financement de la recherche comme l'un des déterminants essentiels de la performance scientifique des établissements d'enseignement supérieur. En l'absence de ressources suffisantes, les institutions éprouvent des difficultés à soutenir durablement les activités de recherche, à diffuser les résultats scientifiques et à maintenir une dynamique académique continue.

Les résultats obtenus confirment également les analyses de J.W. Kingdon (2011) selon lesquelles l'inscription d'une question à l'agenda des politiques publiques dépend largement de l'attention que les décideurs lui accordent ainsi que de la mobilisation des acteurs concernés. Dans le contexte étudié de la faiblesse du financement de la recherche semble traduire une priorité encore limitée accordée à cette fonction stratégique dans les politiques publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Par ailleurs, les observations réalisées rejoignent les approches de la gouvernance publique qui soulignent l'importance des capacités institutionnelles dans la mise en œuvre des politiques publiques.

L'existence d'un Centre de Recherche ne suffit pas à elle seule à garantir une production scientifique soutenue. Celle-ci nécessite des mécanismes de financement prévisibles, des dispositifs de gestion adaptés ainsi qu'un environnement institutionnel favorable à la recherche et à l'innovation. Au-delà du déficit de financement direct, les résultats de l'étude mettent en lumière des conséquences plus profondes sur le rayonnement scientifique de l'institution. Les difficultés de publication observées affectent non seulement la diffusion des résultats de recherche, mais également la visibilité académique du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa dans les espaces scientifiques nationaux et internationaux. Chaque retard de publication, chaque interruption éditoriale ou chaque numéro demeuré sous presse représente une perte d'opportunités de valorisation des travaux réalisés par les chercheurs.

A cet effet, le financement de la recherche scientifique ne doit pas être appréhendé uniquement comme une dépense publique supplémentaire, mais comme un investissement stratégique dans la production du savoir, l'innovation, la formation du capital humain et le développement durable du pays.

3. PLAIDOYER ET PROPOSITIONS D'AMELIORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN R.D. Congo

➤ Renforcement de l'engagement financier de l'Etat en faveur de la recherche scientifique

Les résultats de cette étude mettent en évidence l'insuffisance des ressources financières allouées à la recherche scientifique au sein du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large caractérisé par la faiblesse du financement public de la recherche scientifique en République Démocratique du Congo. Or, dans les

économies fondées sur la connaissance, la recherche scientifique constitue un levier stratégique pour l'innovation, l'amélioration des politiques publiques et le développement socioéconomique.

Face à ce constat, un renforcement de l'engagement financier de l'Etat apparaît indispensable. Les pouvoirs publics devraient reconnaître la recherche scientifique comme un investissement productif plutôt qu'une simple dépense budgétaire. A cet effet, l'inscription de crédits budgétaires spécifiques, réguliers et suffisamment dotés dans les lois de finances permettrait aux établissements d'enseignement supérieur et aux centres de recherche de planifier leurs activités dans une perspective de moyens et long terme. Le renforcement du financement public devrait également s'accompagner de mécanismes transparents de répartition des ressources, fondés sur des critères objectifs tels que la qualité des projets, la pertinence des thématiques de recherche, la performance des équipes scientifiques et l'impact attendu des résultats sur le développement national. Cette approche favoriserait une utilisation plus efficace des ressources publiques tout en stimulant l'excellence scientifique.

➤ **Opérationnalisation effective et renforcement du Fonds National de Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT)**

Les résultats de cette étude montrent que les difficultés de financement persistent au sein des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche, notamment au Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa. Cette situation laisse apparaître un décalage entre les ambitions affichées par les réformes institutionnelles et leur mise en œuvre effective sur le terrain. Dès lors, l'enjeu principal ne réside plus dans la création de nouveaux mécanismes de financement, mais dans l'opérationnalisation effective du Fonds National de Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT) et le renforcement de ses capacités d'intervention.

Cette structure qui a pour mission de financer le système national de recherche, de mobiliser les ressources matérielles, financières et humaines destinées à la recherche scientifique et à l'innovation technologique, ainsi que de soutenir les programmes prioritaires et les chercheurs des secteurs public, privé et indépendant, devrait bénéficier d'une inscription effective des crédits dans les lois de finances, car cela constitue une condition essentielle pour assurer la stabilité et la prévisibilité du financement de la recherche scientifique.

➤ **Diversification des sources de financement de la recherche scientifique**

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche en République Démocratique du Congo réside dans leur forte dépendance à l'égard des financements publics, souvent insuffisants et irréguliers. Pour ce faire, la diversification des sources de financement apparaît comme une nécessité stratégique pour renforcer la résilience financière du système national de recherche. La première piste consiste à promouvoir les partenariats entre les institutions de recherche et le secteur privé. Les entreprises évoluant dans des secteurs tels que les mines, l'agriculture, l'environnement, les télécommunications, la santé ou les finances pourraient être davantage associées au financement de projets de recherche répondant à des problématiques concrètes de développement économique et social.

La deuxième piste concerne le renforcement de la coopération scientifique internationale. Les universités et centres de recherche congolais devraient être davantage accompagnés dans l'identification et la mobilisation des opportunités de financement offertes par les organismes internationaux, les agences de coopération, les fondations scientifiques et les réseaux de recherche régionaux et internationaux. La troisième piste porte sur le développement des mécanismes de financement compétitif fondés sur des appels à projets. Une telle approche encourage l'excellence scientifique, stimule l'innovation et favorise une allocation plus efficiente des ressources disponibles.

➤ **Institutionnalisation de mécanismes internes de financement de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur**

L'amélioration durable du financement de la recherche scientifique en République Démocratique du Congo ne saurait reposer exclusivement sur les ressources budgétaires de l'Etat ou sur les financements externes. Dans un contexte marqué par la rareté des

ressources publiques et l'irrégularité des financements alloués à la recherche, il apparaît nécessaire de promouvoir des mécanismes internes et pérennes de soutien à la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur.

A cet effet, les universités et instituts supérieurs gagneraient à institutionnaliser des fonds internes de soutien à la recherche alimentés par une quotité de leurs ressources propres, notamment les frais académiques, les prestations de services, les partenariats institutionnels et d'autres recettes légalement mobilisables. Ces fonds pourraient contribuer au financement des activités de recherche, à l'organisation des manifestations scientifiques, à l'acquisition de la documentation scientifique, à l'appui à la publication des résultats de recherche ainsi qu'au renforcement des capacités des enseignants-chercheurs. Une telle démarche permettrait de réduire la dépense des établissements à l'égard des financements publics souvent insuffisants, tout en renforçant leur autonomie scientifique et leur capacité à produire des connaissances répondant aux besoins du développement national. Elle favoriserait également l'émergence d'une culture institutionnelle davantage orientée vers la recherche, l'innovation et l'excellence académique.

Le cas du Centre de Recherche de l'ISS Kinshasa illustre la pertinence d'une telle orientation. Les difficultés de financement observées au sein de cette structure montrent qu'un mécanisme institutionnel de soutien à la recherche pourrait constituer un levier important pour améliorer la régularité des activités scientifiques, accroître la production de connaissances et renforcer la visibilité académique de l'établissement. Toutefois, la mise en place de tels mécanismes devrait s'accompagner de règles transparentes de gestion, de critères objectifs d'allocation des ressources et d'un dispositif de suivi-évaluation permettant de garantir l'efficacité, l'équité et la redevabilité dans l'utilisation des fonds. A terme, cette réforme contribuerait à consolider les capacités de recherche des établissements d'enseignement supérieur et à renforcer leur contribution au développement scientifique, économique et social de la République Démocratique du Congo.

➤ **Modernisation des infrastructures et équipements scientifiques, documentaires et éditoriaux**

L'efficacité d'un système de recherche ne dépend pas uniquement de la disponibilité des ressources financières, mais également de l'existence d'infrastructures adaptées et d'équipements permettant aux chercheurs de mener leurs activités dans des conditions satisfaisantes. Les résultats de cette étude révèlent que les contraintes auxquelles est confronté le Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (CIRISS), ne se limitent pas seulement aux insuffisances budgétaires. Elles concernent également l'accès aux équipements scientifiques, documentaires et éditoriaux nécessaires à la production, à la conservation et à la diffusion des connaissances.

Dans un contexte marqué par la transformation numérique de la recherche scientifique, la modernisation des infrastructures de recherche devrait constituer une priorité des politiques publiques. Les centres de recherche et les établissements d'enseignement supérieur devraient bénéficier d'investissements réguliers destinés à améliorer leurs capacités matérielles et technologiques. Cette démarche continuerait à renforcer la qualité des travaux scientifiques, à accroître la productivité des chercheurs et à améliorer la visibilité des productions scientifiques nationales.

Une attention particulière devrait être accordée à l'acquisition et au renouvellement des équipements informatiques indispensables à la recherche moderne. Il s'agit notamment des ordinateurs, des serveurs de stockage de données, des équipements de numérisation, des dispositifs de sauvegarde électronique ainsi que des outils permettant le traitement et l'analyse des données. L'amélioration de la connectivité internet constitue également une condition essentielle pour faciliter l'accès aux ressources documentaires, aux bases de données scientifiques et aux réseaux internationaux de recherche. En effet, la valorisation de la recherche scientifique passe par la capacité des institutions à produire, publier, archiver et diffuser les résultats des travaux réalisés. A cet effet, les centres de recherche devraient être dotés d'équipements tels que des ordinateurs dédiés à la rédaction et à la mise en page, des imprimantes multifonctions, des scanners professionnels, des logiciels spécialisés de traitement de données et de gestion bibliographique, ainsi que des plateformes numériques de publication et d'archivage scientifique. Ces outils constituent des instruments essentiels pour assurer la visibilité des connaissances produites.

CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif l'analyse critique la politique publique de financement de la recherche scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur en République Démocratique du Congo en général, et du cas du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (CIRISS) en particulier. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par la reconnaissance juridique de la mission de recherche scientifique confiée aux établissements d'enseignement supérieur, mais également par la faiblesse persistante des mécanismes de financement destinés à soutenir sa mise en œuvre.

Les résultats présentés et analysés mettent en évidence un décalage important entre les ambitions affichées par les textes légaux et réglementaires et les moyens réellement mobilisés en faveur de la recherche scientifique. Malgré l'existence d'un cadre normatif relativement favorable, notamment l'Ordonnance-loi n°82/040 du 5 novembre 1982, la Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 ainsi que le Décret du 25 novembre 2022 portant création du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, les activités de recherche demeurent confrontées à une insuffisance chronique des ressources financières, à l'obsolescence des infrastructures scientifiques et documentaires ainsi qu'à la faiblesse des dispositifs institutionnels d'appui à la production scientifique.

L'analyse du cas du Centre de Recherche de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa montre que ces contraintes affectent directement la régularité des activités de recherche, la capacité de publication scientifique et, plus largement, la contribution des établissements d'enseignement supérieur à la production des connaissances nécessaires au développement économique et social du pays. Cette situation révèle la nécessité d'une réforme profonde des mécanismes de financement et de gouvernance de la recherche scientifique en R.D. Congo.

A cet égard, l'étude plaide pour une approche intégrée fondée sur le renforcement de l'engagement financier de l'Etat, l'opérationnalisation effective du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, la diversification des sources de financement, l'institutionnalisation de mécanismes internes de soutien à la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur, la modernisation des infrastructures scientifiques ainsi que l'amélioration de la gouvernance des centres de recherche.

La mise en œuvre coordonnée de ces mécanismes permettrait de créer un environnement plus favorable à la recherche, à l'innovation et à l'excellence académique. En définitive, la recherche scientifique ne doit plus être considérée comme une activité secondaire des établissements d'enseignement supérieur, mais comme un investissement stratégique indispensable à la formation du capital humain, à la production des connaissances et à la transformation structurelle de la R.D. Congo. Son financement durable constitue ainsi une condition essentielle pour renforcer la contribution de l'enseignement supérieur au développement national et à l'émergence d'une économie fondée sur le savoir.

REFERENCES

- [1]. Albach Philip G., 2011, *The Road to Academic Excellence: The Making of World-Class Research Universities*. Washington, DC: World Bank.
- [2]. Dye Thomas R., 1972, *Understanding Public Policy*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- [3]. Ghana Education Trust Fund, 2016.
- [4]. Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa, 2025, *Centre de Recherche de l'ISS/Kinshasa : Evolution des publications sciences 2005-2025, Données institutionnelles inédites*.
- [5]. Kingdon J.W., 2011, *Agendas, Alternatives and Public Policies* (2nd ed.), Boston: Longman.
- [6]. Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2011, *Principes et lignes directrices pour la mesure de la recherche et du développement*, Paris : OCDE.
- [7]. Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2023, *Main Science and Technology Indicators*, Paris, OCDE.

-
- [8]. République Démocratique du Congo, 1982, Ordonnance-Loi n°82/040 du 5 novembre 1982 portant organisation de la recherche scientifique en République du Zaïre.
 - [9]. République Démocratique du Congo, 2014, Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national.
 - [10]. République Démocratique du Congo, 2022, Décret du 25 novembre 2022 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT).
 - [11]. UNESCO, 1990, World Declaration on Education for All, Paris: UNESCO.
 - [12]. UNESCO, 2021, UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Développement, Paris: UNESCO Publishing.
 - [13]. UNESCO Institute for Statistics, 2015, Guide to Research and Development Statistics, Montréal: UIS.
 - [14]. University of Cape Town, 2024, Annual research report 2023. Cape Town, UCT Reaserch Office.
 - [15]. University of Ghana, 2024, Annaul research report 2022-2023, Accra: UG Research and Innovation *OFFICE*.